

---

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 JUIN 2020**

---

**Présents :** DUPONT, Bourgmestre, Président ;  
GUERARD, SGALLARI, FAIGNART, DUMORTIER, SLUYS, Echevins ;  
DESCHAMPS, ROMPATO, GODEFROID, ROSSIGNOL, MONFORT,  
SAUVAGE, JAMINON, CORBISIER, DE LAEVER, DECAMPS, DIERICKX,  
VANDERVELDEN, DEBLANDRE-STIRMAN, WALEM, DEPRETER, Conseillers ;  
VAN PEETERSEN, Présidente du Centre Public d'Action Sociale avec voix  
consultative ;  
WISBECQ, Directeur général f.f.

**Monsieur Xavier DUPONT, Président, ouvre la séance à 19h30.**

**SEANCE PUBLIQUE**

**1) PROPRETE PUBLIQUE - Plan stratégique - Future méthodologie de collecte des déchets - Présentation du Directeur général de l'intercommunale HYGEA**

Monsieur Jacques DE MOORTEL, Directeur général de l'intercommunale HYGEA, procède à une présentation relative à la future méthodologie de collecte des déchets à Ecaussinnes.



## Table des matières

01 Objectifs de ce nouveau schéma de collecte

02 La collecte en pratique

03 La transition en pratique

05 Questions - Réponses



## Objectifs de ce nouveau mode de collecte



Le Plan Wallon des Déchets Ressources prévoit qu'en 2025, les déchets organiques devront obligatoirement être séparés des déchets résiduels partout en Wallonie. En 2019, 28,3 tonnes de déchets organiques ont été collectés par habitant sur Ecaussinnes.



Merbes-le-Château, Estinnes, Seneffe et bientôt Binche, Quévy, Frameries et Soignies, etc.



- Augmenter la sélectivité de la collecte le traitement des déchets
- Collecter les papiers-cartons dans le conteneur

### Avantages pour les citoyens

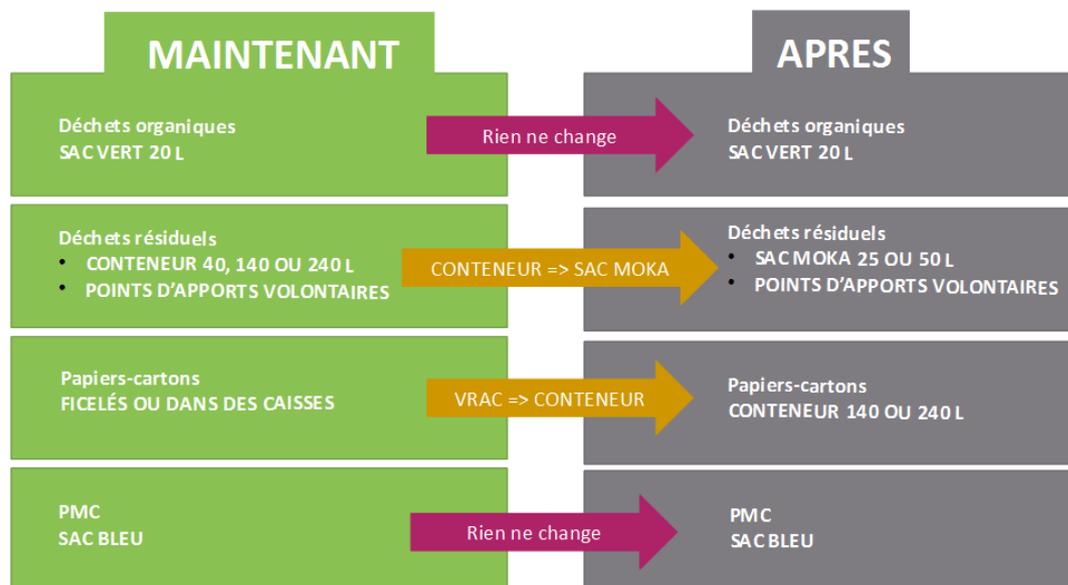
- Amélioration de la propreté publique (enlèvement des matières et épandage)
- Rangement des déchets à la maison plus facile

### Avantage pour Hygea

- Amélioration des conditions de travail du personnel de collecte (plus soulever ces déchets)

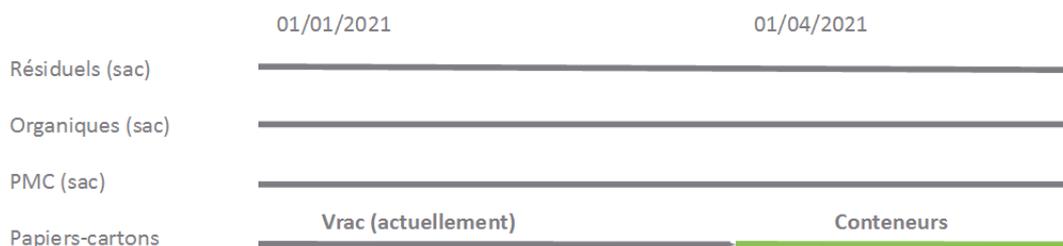
## La collecte en pratique





## En 2021, quand aura lieu ma collecte ?

1. Basculement unique **OU**
2. Basculement en 2 phases - sacs résiduels au 01/01/2021  
- conteneur papiers-cartons à partir du 01/04/2021 par exemple



## En 2021, quand aura lieu la collecte ?

Matières collectées	Jour de collecte	Sem 1	Sem 2	Sem 3	Sem 4
Organiques <u>Chaque semaine</u>	Lundi	X	X	X	X
Résiduels - Ecaussinnes 1 <u>Toutes les 2 semaines</u>	Lundi	X		X	
Résiduels - Ecaussinnes 2 <u>Toutes les 2 semaines</u>	Lundi		X		X
PMC <u>Toutes les 2 semaines</u>	Lundi	X		X	
Papiers-cartons <u>Toutes les 4 semaines</u>	Lundi	X		X	

- Commune scindée en 2 zones de collecte (Ecaussinnes 1 et Ecaussinnes 2). Les rues inhérentes à ces 2 zones restent les mêmes que dans le calendrier 2020. Pour les résiduels, chaque zone est collectée en alternance une semaine sur deux.

**SOUS TOUTE RESERVE**

MAINTENANT

## DECHETS RESIDUELS



- ✓ Collectés via des conteneurs (40L, 140L et 240L)
- ✓ Conteneur muni d'une puce électronique permettant au camion de collecte de l'identifier avant le pesage et la vidange. Le nombre de vidanges et les quantités collectées sont enregistrés.
- ✓ Chaque famille paye en fonction de sa production de déchets (forfait + complément individualisé)
- ✓ Système de verrouillage (cadenas)

Toutes les 2 semaines

APRES

## DECHETS RESIDUELS

- ✓ Collectés via un nouveau sac de 25L ou 50L, de couleur moka
- ✓ Sac solide et facile d'utilisation
- ✓ En vente dans les commerces de proximité

20 sacs de 25L  
10,80€ Soit 0,54€/sac

10 sacs de 50L  
10€ Soit 1€/sac



Toutes les 2 semaines

PAS DE CHANGEMENT

## DECHETS RESIDUELS

- ✓ Collectés via 8 points d'apport volontaire
- ✓ Accessibles avec un badge muni d'une puce électronique permettant d'identifier le ménage concerné. Le service minimum compris dans votre taxe déchets prévoit 4 ouvertures par an pour les points d'apport volontaire pour chacun des ménages, et ce quelle que soit leur taille. La capacité maximale du tiroir vous permettant d'y déposer vos déchets est de 30 litres par ouverture

- ✓ Adresses des 8 PAV existants
  - Plateau de la gare, à côté des bulles à verre
  - Rue Camille Duray
  - Rue du Moulin
  - Rue Saint-Roch (Cimetière), au carrefour avec la rue de la Liberté
  - Rue Formahon, à côté des bulles à verre
  - Place Cousin
  - Rue du Chemin de Fer (SNCB Marche-lez-Ecaussinnes)
  - Rue de l'Avedelle, « Tartarie »

Accessibles 24h/24 et 7 jours/7

## DECHETS RESIDUELS

- ✓ Collectés via des points d'apport volontaire
- ✓ Accessibles avec un badge d'ouverture payant

Accessibles 24h/24 et 7 jours/7

MAINTENANT

## PAPIERS-CARTONS



- ✓ Collectés en vrac; ficelés ou dans des caisses en carton

Toutes les 2 semaines

APRES

## PAPIERS-CARTONS

- ✓ Collectés uniquement via le conteneur gris avec couvercle jaune
- ✓ Seuls les papiers-cartons présentés dans un conteneur seront collectés (**date à déterminer selon le découplage**). L'option « recyparc » reste toujours possible.
- ✓ Contrôle qualité : en cas de mauvais tri, refus de collecte.
- ✓ Le conteneur est conçu pour rester à l'extérieur mais il ne peut pas rester sur la voie publique en dehors des périodes de collectes (Cfr: Règlement Général de Police et Règlement Spécifique de Police)



Toutes les 4 semaines

## Votre conteneur papiers-cartons

 <p><b>FREQUENCE</b></p> <p>Toutes les 4 semaines au lieu de toutes les 2 semaines.</p>	 <p><b>PROPRIETAIRE</b></p> <p>Affecté à une habitation, pas à des personnes. Peut être mutualisé entre plusieurs habitations.</p>	 <p><b>PAS DE TARIFICATION</b></p> <p>Absence de tarification. Ni à la levée, ni au poids. Pas de facture spécifique.</p>
 <p><b>VOLUME</b></p> <p>Par défaut, conteneur de 240 litres (contenance recommandée). Possibilité d'obtenir un conteneur de 140L (1<sup>er</sup> changement gratuit) en <b>avertissant Hygea</b>.</p>	 <p><b>GESTION BON PERE DE FAMILLE</b></p> <p>conteneur <b>cassé</b> réparations ou remplacement du conteneur par Hygea gratuitement</p> <p>conteneur <b>vandalisé ou volé</b> déclaration de vol à la Police + contactez Hygea pour nouveau conteneur gratuit</p>	 <p><b>LIVRAISON</b></p> <p>Livré à votre domicile sans coût supplémentaire (date exacte communiquée par courrier). <i>Présence non-requise lors de la livraison</i></p>

## Le nouveau sac bleu



**En attendant, rien ne change, continuez à trier vos PMC comme avant !**

## Cas particuliers



### Immeubles

- Mutualisation de la collecte des papiers-cartons
- Mise à disposition d'un conteneur de 1.100 litres



### Commerçants résidant sur place

- Schéma de collecte pour les particuliers
- Services payants pour les professionnels : [www.hygea.be](http://www.hygea.be)



# La transition en pratique

MAINTENANT	APRES
<h2 style="text-align: center;">TAXE DECHETS</h2> <p><input checked="" type="checkbox"/> Vous payez pour une année votre taxe fixe qui vous donne automatiquement droit à un service minimum, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ la collecte en porte-à-porte des PMC et des papiers-cartons ;</li> <li>✓ la collecte en porte-à-porte de votre conteneur gris (déchets résiduels) ;</li> <li>✓ la collecte en porte-à-porte du sac vert (déchets organiques) ;</li> <li>✓ l'accès au réseau des recyparcs et des bulles à verre ;</li> <li>✓ la fourniture et la gestion de votre conteneur à puce ;</li> <li>✓ un nombre de kg et de levées (sorties) de votre conteneur qui sont intégrés dans la taxe déchets, selon les critères définis par votre Commune ;</li> <li>✓ un nombre de vidanges pour les points d'apport volontaire ;</li> <li>✓ le traitement de l'ensemble de ces déchets.</li> <li>✓ prévention (animations scolaires, ateliers compostage, brochures, goodies, stands, etc.)</li> </ul> <p><input checked="" type="checkbox"/> Si dépassement des quotas octroyés par votre commune, complément de la taxe selon le dépassement des quotas (poids et sorties).</p>	<h2 style="text-align: center;">TAXE DECHETS</h2> <p><input checked="" type="checkbox"/> Vous payez pour une année votre taxe fixe qui vous donne automatiquement droit à un service minimum, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ la collecte en porte-à-porte des PMC et des papiers-cartons ;</li> <li>✓ la collecte en porte-à-porte de vos sacs moka (déchets résiduels) ;</li> <li>✓ la collecte en porte-à-porte du sac vert (déchets organiques) ;</li> <li>✓ l'accès au réseau des recyparcs et des bulles à verre ;</li> <li>✓ la fourniture et la gestion de votre conteneur ;</li> <li>✓ le traitement de l'ensemble de ces déchets.</li> <li>✓ prévention (animations scolaires, ateliers compostage, brochures, goodies, stands, etc.)</li> </ul> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pour la commune possibilité d'octroyer des sacs résiduels en lieu et place des kg et des levées permis précédemment.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En 2021, complément de la taxe déchets 2020 en cas de dépassement des quotas (poids et sorties)</p>

### Etat des coûts ayant fait l'objet d'une mutualisation (2015 à 2020)

	TOTAL (€)	Moyenne Annuelle (€/an)
Suivi et traitement des données de pesées via prestataires externes	269.000	44.800
Amortissements hors charroi (conteneur, PAV...)	166.000	27.700
Amortissements du matériel spécifique lié au Charroi	78.000	13.000
Coûts d'exploitation spécifiques	102.000	17.000
<b>TOTAL</b>	<b>615.000</b>	<b>103.000</b>

Futurs coûts (non mutualisation) pour la commune d'Ecaussinnes jusqu'au renouvellement du charroi. 72.000€/an

Après interventions de Madame et Messieurs Véronique SGALLARI, Dominique FAIGNART, Philippe DUMORTIER, Arnaud GUERARD et Xavier DUPONT, membres du Collège, Monsieur Xavier GODEFROID, Conseiller MR-CHE, Monsieur Michel MONFORT, Conseiller VE, et Messieurs Bernard ROSSIGNOL, Pierre ROMPATO, Romain DEBLANDRE-STIRMAN et Sébastien DESCHAMPS, Conseillers ENSEMBLE, et réponses de Monsieur Jacques DE MOORTELE, Directeur général de l'intercommunale HYGEA, le Conseil communal prend acte de la présentation relative à la future méthodologie de collecte des déchets à Ecaussinnes.